

## Cours n° 07: Énonciation et argumentation

### Objectifs de l'enseignement :

A la fin de ce semestre, l'étudiant doit être capable de faire la différence entre: l'énoncé et l'énonciation, reconnaître les marques de subjectivité " embrayeurs et déictiques", faire l'analyse de l'argumentation et l'énonciation.

### Connaissances préalables recommandées

Pour cette matière, l'étudiant doit avoir une idée sur l'énoncé et l'énonciation, le sens explicite et le sens implicite, présupposé et sous entendu.

**Objectifs du cours :** les étudiants en master 1 sciences du langage et après avoir étudié un certain nombre de cours en 1<sup>er</sup> semestre, pourront éventuellement, durant le 2<sup>e</sup> semestre trouver la différence entre l'énonciation et l'argumentation d'une part puis d'autre part, essayer de trouver le lien qui les relie.

### Définition

- Il faut donc s'interroger sur les tenants et les aboutissants de l'affiliation de l'argumentation aux sciences du langage.
- En quoi permet-elle de définir un champ d'études à la fois différencié, et susceptible d'autoriser un dialogue fécond avec d'autres disciplines, parmi lesquelles la sociologie et la psychologie sociale ?
- Dans ce contexte global, je vais tenter de montrer (1) comment ma propre théorie de l'argumentation dans le discours (Amossy 2010a [2000]) a été conçue comme une tentative d'intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours (Maingueneau 1991),
- mais aussi comme une tentative d'introduire la **dimension argumentative de tout énoncé** dans l'exploration des fonctionnements discursifs ;
- comment elle se situe par rapport aux sciences sociales qu'elle sollicite et dont elle intègre certains acquis, sans pour autant adopter leur questionnement et leur démarche.
- L'argumentation, un domaine des sciences du langage
- Argumentation linguistique/argumentation rhétorique
- À l'orée de cette mise au point, quelques rappels s'imposent, fût-ce au prix de certaines redites.
- Tout d'abord, il faut différencier
  - ✚ l'argumentation dans la langue, dite par Ducrot « argumentation linguistique »,
  - ✚ de l'argumentation dans le discours, dite « argumentation rhétorique ».
- C'est en effet par le truchement de la sémantique pragmatique que l'argumentation a d'abord été mise à l'honneur dans les sciences du langage, qui s'en ressentent encore : jusqu'à ce jour, les linguistes ont souvent tendance, lorsqu'on parle d'argumentation, à se référer à la définition de la notion non au sens large d'art de persuader, mais au sens spécifique d'enchaînement de propositions menant à une conclusion.
- On connaît la formulation : « **Un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou ensemble d'autres) E2.** » (Anscombe et Ducrot 1988 : 8)
- Dans cette acception, l'argumentation constitue un fait de langue et non de discours :
- elle intervient dans la construction du sens de l'énoncé qui comporte « comme partie intégrante, constitutive, cette forme d'influence que l'on appelle la **force argumentative**.
- Signifier, pour un énoncé, c'est orienter » (Anscombe et Ducrot 1988 : Avant-propos) ; et « l'utilisation d'un énoncé a un but au moins aussi essentiel que d'informer sur la réalisation de ses conditions de vérité, et ce but est d'orienter le destinataire vers certaines conclusions en le détournant des autres » (*ibid.* : 113).
- Cette conception de l'argumentation comme orientation a donné le jour à des études fécondes sur les connecteurs et les *topoi*, définis par Anscombe (1995 : 49-50) comme les

« garants des enchaînements discursifs » par le biais desquels s'opère le lien conclusif entre E1 et E2.

- Il faut souligner, cependant, que c'est pour ne pas « abandonner » l'étude des possibilités d'enchaînement argumentatif (*ibid.* : 9) à la rhétorique, considérée comme « extra-linguistique », que la sémantique pragmatique s'est d'abord attelée à l'étude de l'argumentation.
- Cette exclusion de la perspective rhétorique s'est radicalisée dans les travaux ultérieurs de Ducrot (2004), où il définit « l'argumentation linguistique » contre « l'argumentation rhétorique ».
- Contrairement aux idées reçues, la première ne constituerait pas un moyen direct de faire croire quelque chose à quelqu'un et elle serait, à ce titre, étrangère à la persuasion : « les enchaînements conclusifs du discours », note Ducrot, « ne constituent pas, en tant que tels, des moyens directs de persuasion, même pas des moyens partiels » (2004 : 20).
- La raison pour laquelle les enchaînements argumentatifs liés explicitement ou implicitement par *donc* ne relèvent pas du raisonnement qui vise à entraîner l'adhésion découle, selon Ducrot, du fait que dans « A donc C » la conclusion C est toujours déjà incluse en A au niveau sémantique, donc purement linguistique.
- Ainsi dans « Tu conduis trop vite. Tu vas avoir un accident », la conséquence de l'excès de vitesse est déjà incluse dans le « trop » de « tu conduis trop vite ».
- En d'autres termes, « il y a des enchaînements argumentatifs dans la signification même des mots et des énoncés dont le discours est fait » (*ibid.* : 28) : tout est joué d'avance, dans la langue, et le raisonnement conclusif visant à entraîner l'adhésion de l'allocutaire n'est qu'un leurre.
- L'argumentation dans le discours propose au contraire une conception de l'argumentation issue de la rhétorique classique et récuse la coupure entre rhétorique et sciences du langage.
- La rhétorique a été à juste titre considérée par la pragmatique linguistique contemporaine comme la première théorisation de l'utilisation du langage en action et en situation.
- Elle relève de ce fait d'une linguistique du discours dont la légitimité n'est plus à démontrer à l'ère de la linguistique de l'énonciation (Benveniste 1966 & 1974), de la pragmatique, de l'analyse du discours (Charaudeau et Maingueneau 2002) et de l'analyse conversationnelle.
- Bien entendu, « rhétorique » ne doit pas ici être pris au sens restreint d'inventaire de figures et de tropes.
- Cette appellation désigne l'art de considérer tout ce qui est propre à persuader dont parlait Aristote, ou l'ensemble des moyens verbaux susceptibles d'emporter l'adhésion de l'auditoire que théorisaient Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970 [1958]).
- C'est donc bel et bien du *logos*, que Ducrot entendait exclure de l'argumentation linguistique, qu'il est ici question.

## Conclusion

- En délimitant son terrain d'investigation, l'argumentation dans le discours se situe dans les sciences du langage :
- elle y trouve sa place dans l'espace global d'une linguistique du discours (par opposition à une linguistique de la langue), mais se réclame plus particulièrement de l'analyse du discours.
- Elle se donne comme vocation d'explorer la complexité des fonctionnements discursifs en prenant en ligne de compte toutes les composantes langagières qui en participent.
- Dans ce contexte, elle examine la façon dont les schèmes argumentatifs qui sous-tendent l'énoncé et lui confèrent son orientation s'inscrivent dans une texture verbale qui les concrétise, les module, les enrichit et les complexifie.

- Si cette étude emprunte aux sciences sociales, c'est dans la mesure où le discours à visée ou à dimension argumentative n'existe qu'au sein d'échanges verbaux situés,
- c'est-à-dire dans un espace social et culturel.
- Étudier le maniement des représentations sociales et des stéréotypes, notions empruntées à la psychologie sociale, c'est montrer comment toute entreprise de persuasion est liée à un imaginaire socio-discursif et se poursuit en lui.
- Les acquis des sciences sociales sont ici intégrés à une analyse discursive et réinterprétés en termes communicationnels.
- Dans le même esprit, **l'argumentation dans le discours** situe les corpus sélectionnés dans les cadres institutionnels qui sont les leurs et lie les tentatives de faire voir le réel d'une certaine façon à des enjeux de pouvoir dans le champ.
- Là également, elle étudie les efforts de positionnement à travers la façon dont ils se réalisent dans la matérialité des échanges verbaux.
- C'est donc la possibilité de réutiliser les notions des sciences sociales en les soumettant à ses procédures propres qui détermine les liens que l'argumentation dans le discours noue avec tel ou tel secteur de savoir sociologique.
- Ceci explique qu'elle n'ait guère puisé jusqu'à présent dans les travaux sur les effets de persuasion.
- Le paradoxe n'est qu'apparent puisque ceux-ci se situent en dehors du discursif et se concentrent sur la réception à travers des méthodes expérimentales axées sur les attitudes et les comportements plutôt que sur le discours.
- Les réflexions sur l'énonciation et l'argumentation ont été réunies dans les travaux de Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot sur la polyphonie et l'argumentation dans la langue, mais on compte s'ouvrir à toutes les approches de l'un ou l'autre de ces thèmes, qu'ils soient abordés ensemble ou séparément.